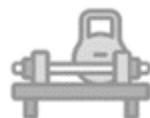


Appel à candidatures

Salle de sport

Marché International de Rungis



Emplacement à louer

Les caractéristiques générales de l'emplacement

Plateau d'environ 774 m² situé dans une zone de bureaux comptant environ 500 entreprises et plus de 4500 employés (valeurs 2023).

Le local se situe à proximité directe de la station de Métro – Chevilly Larue, Marché International (ligne 14), qui a ouvert le 24 juin 2024.

Le local situé au rez-de-chaussée d'un bâtiment administratif (référéncé G5C) sera à aménager par le gestionnaire.

Adresse du local : 36 rue du Séminaire, 94550 Chevilly-Larue.

Des places de parking gratuites sont accessibles au pied du bâtiment. La zone administrative est accessible sans passer par les péages du Marché.

Destination de l'emplacement > Salle de sport

Certaines activités entraînant des charges au sol trop lourdes ne pourront être développées.



Bâtiment G5C situé dans la zone administrative du Marché International de Rungis

Visite sur demande à
thomas.beltramello@semmaris.fr

Conditions commerciales

Types de contrat :

Convention d'occupation d'une durée de 6 ou 9 ans (résiliable à chaque échéance triennale) à compter de décembre 2024

	REDEVANCES (TARIFS €HT/M2/AN)	CHARGES (TARIFS €HT/M2/AN)	DEPOT DE GARANTIE (payable à la signature du contrat)
Plateau de 774 m ²	97,96 €	53,83 €	3 MOIS DE REDEVANCES ET CHARGES TTC

Charges additionnelles

- Sécurité Générale du marché : 2% facture mensuelle
- Cotisation au centre médico-social : 69 € HT/salarié/an
- Redevance digitale : 70€ HT/mois/occupant
- Participation RSE : 1.85 € HT/M²/an

Tarifs applicables en 2024 selon arrêté préfectoral N°2023-04438 du 14 décembre 2023

Révisibles chaque année à la hausse comme à la baisse au 1^{er} janvier

Informations complémentaires
sur demande à
thomas.beltramello@semmaris.fr

Situation



234 Hectares

**Pas
d'équipements
sportifs dans le
MIN**

Couvre un
bassin
d'habitation
compris entre
Chevilly-Larue
et Rungis de
26.000
personnes
&
12.000 salariés
du MIN

**Salles à
proximité:**

**VENUM (salle de
combat) – 7 rue
du Sagittaire à
Rungis**

**FITNESS PARK
(salle de fitness)
– Centre
commercial
Belle Epine à
Thiais**

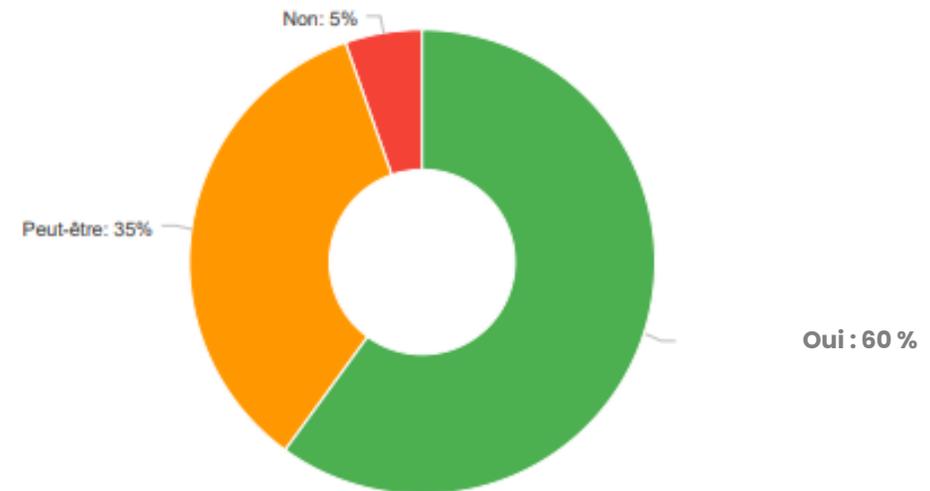
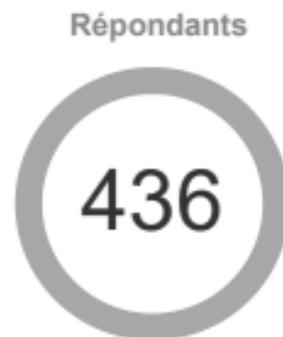


L'écosystème du Marché de Rungis c'est...

- **13 033 employés** sur 234 hectares
- **1 084 937 m² de surfaces commerciales et administratives occupées à 96,6%**
- **Un chiffre d'affaires de 11 271 M€ par an**

Envisageriez-vous de fréquenter une salle de sport installée au cœur du Marché ?

Enquête SEMMARIS Juin 2024



*Etude complète disponible
Demande à : lorene.brazda@semmaris.fr*

Candidature

En application de la réglementation en vigueur, la SEMMARIS entend délivrer le titre d'occupation pour l'emplacement ci-avant mentionné après une procédure de sélection préalable des occupants. L'occupant sera sélectionné sur la base des critères ci-après détaillés.

DOSSIER DE CANDIDATURE À ADRESSER AVANT LE 25/11/2024 Tout dossier transmis hors délai, c'est-à-dire au-delà du 25/11/2024, sera automatiquement rejeté par la SEMMARIS.

Pièces administratives :

- Une carte d'identité du dirigeant de la société candidate
- Lettre de candidature pour l'emplacement
- Extrait K-BIS de moins de trois mois
- Une liste de vos références, une description de vos précédentes expériences et lieux d'occupation, en corrélation avec l'activité projetée
- Les candidats devront s'engager sur l'honneur à respecter l'ensemble des prescriptions posées par le règlement général sur la protection des données personnelles

Pièces liées au projet :

- Une présentation de l'intérêt de l'opérateur pour le MIN de Rungis et l'emplacement concerné (2 pages maximum)
- Une présentation de l'entreprise et de son activité (2 pages maximum)
- Le dossier de candidature devra impérativement être envoyé dans les délais indiqués ci-dessus par voie électronique **sur [rungisinternational.com](https://www.rungisinternational.com)/rubrique « S'implanter »**

LES CRITÈRES D'ATTRIBUTION DE L'EMPLACEMENT

Critères	Pondération
La qualité du projet présenté : cohérence du projet, dont intérêt pour le MIN.	50%
Solidité et garantie financière	30%
RSE : nombre de salariés sur site, lutte contre le gaspillage alimentaire, logistique urbaine propre, innovation, etc.	20%